

Fin de la pub sur France TV : la taxe télécom se précise

On peut se demander si la Commission Copé, censé réfléchir sur les moyens de compenser l'arrêt de la publicité sur les chaînes TV du service public a une utilité quelconque. Des mois de réunions pour finalement sortir du chapeau les pistes évoquées par Nicolas Sarkozy lui même lors de l'annonce de cette mesure.

L'augmentation de la redevance étant impossible pour le moment, pouvoir d'achat oblige, le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale a donc une nouvelle fois déclaré que sa Commission privilégie la recette d'une taxe nouvelle sur les fournisseurs d'accès à internet et les opérateurs de téléphonie mobile.

« Il y a une autre piste, faire une taxe sur les fournisseurs d'accès internet et également sur les téléphones mobiles, parce que ce sont des acteurs économiques qui ont un poids considérable », a-t-il dit, citant l'évaluation d'un chiffre d'affaires global de 42 milliards d'euros et mentionnant les perspectives de développement du secteur.

« Pourquoi ne pas imaginer qu'alors ils puissent payer une petite taxe qui ne se répercutera jamais sur les consommateurs ? », a-t-il ajouté. Il estime en effet que la concurrence dans le secteur poussera les opérateurs à ne pas modifier leurs prix.

Après avoir hurlé contre cette piste, les opérateurs télécoms semblent aujourd'hui être résignés. Mais ils ne veulent pas être les seuls à payer. *« Une taxe qui s'appliquerait au seul secteur des télécoms ne serait pas appropriée (...) Nous sommes ouverts à une taxe mais nous pensons que nous ne devons pas être les principaux contributeurs à cette mesure car il n'existe aucun lien direct entre la télévision publique et nous », expliqua la Fédération française des télécoms (FFT).*

Cette dernière milite pour une participation des sites Internet générant de la pub. Une proposition *« absurde »* selon l'Association des acteurs du Web français. Bref, il y a bel et bien blocage.

Enfin, du côté des opérateurs mobiles virtuels (MVNO), l'angoisse monte d'un cran. *« Là où une nouvelle taxe pourrait perturber les acteurs historiques, elle risque en revanche d'être fatale aux MVNO, tous encore engagés dans une phase d'investissement, et pour lesquels une taxe sur le chiffre d'affaires ne ferait que repousser davantage la perspective d'atteindre un jour leur équilibre économique », estime l'association Alternative Mobile qui regroupe la plupart des MVNO.*